

Réf: Dossier N° 025372

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GRACE DIVINE CONSTRUCTIONS » en abrégé « GDC »

Siège social Abidjan, Cocody, M'POUTO, LOT 23, ILOT 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/07/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 16/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GRACE DIVINE CONSTRUCTIONS » en abrégé « GDC »

Objet : BTP , CONSTRUCTION COMMERCE , DIVERS
Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, M'POUTO, LOT 23, ILOT 2

Dirigeant(s) : M DJITRI KODJO DESIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03311 du 27/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18910/GTCA/RC/2021 du 27/07/2021

